

Puissance, formant en tout une somme de \$109,430,148, représentant les dettes des provinces, et laissant donc une somme de \$117,883,763 comme dette nette et réelle créée par le Gouvernement de la Puissance depuis la confédération. On doit se rappeler que l'allocation de ces dettes aux Provinces eut lieu conformément à des arrangements faits en ce temps, et que quoique la dette publique ait été augmentée par ce fait elle n'a cependant pas créé un nouveau passif, parce que si ces dettes n'avaient pas été prises en charge par la Puissance, elles seraient encore dues par les provinces ; cette prise en charge des dettes provinciales n'est donc qu'un simple transport de passif, et les charges de la population n'ont pas été augmentées ; elles ont au contraire été légèrement diminuées depuis que le Gouvernement a pu changer les obligations des provinces portant un haut intérêt contre ses propres obligations à un taux moins élevé.

Détail des
dettes
provinciales.

215. Le détail des dettes provinciales dont la Puissance a assumé la responsabilité lors de la confédération se trouve ci-après :—

Canada.....	\$ 62,500,000
Nouvelle-Ecosse.....	8,000,000
Nouveau-Brunswick.....	7,000,000
	<hr/>
	\$ 77,500,000
Nouvelle-Ecosse (1869).....	1,186,756
Ancienne province du Canada (1873).....	10,506,089
Province d'Ontario.....	2,848,289
“ de Québec.....	2,549,214
“ de la Nouvelle-Ecosse.....	2,343,059
“ du Nouveau-Brunswick.....	1,807,720
“ du Manitoba.....	3,775,606
“ de la Colombie-Anglaise.....	2,029,392
“ du Île du Prince-Edouard.....	4,884,023
	<hr/>
Total des dettes provinciales assumées par la Puissance.....	\$ 109,430,148

Explica-
tion de
l'augmen-
tation de
la dette.

216. Il a été dépensé \$61,760,785 pour le chemin de fer Canadien du Pacifique ; \$32,049,420 pour le chemin de fer Intercolonial et \$37,243,100 en divers travaux publics, ce qui